

ARRETE N°08-2025 : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ECO-FOURRIERE DU VENDREDI 19 DECEMBRE 2025 ET DU LUNDI 05 JANVIER 2026

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT le fait que l'Eco-Fourrière organise, le vendredi 19 décembre 2025 et le lundi 05 janvier 2026, des évènements exceptionnels nécessitant la mobilisation de l'ensemble du personnel et des installations ;

Nous, **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples,

A R R E T O N S

ARTICLE 1 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sera **ouverte** :

- . le vendredi 19 décembre 2025 **de 9h00 à 11h00 puis de 15h à 17h00, sans RDV** :

ARTICLE 2 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sera **fermée** :

- . le lundi 05 janvier 2026.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de déféré auprès du Préfet ou d'une autre contestation directe auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 18/11/2025

Transmis en Préfecture et affiché le 18/11/2025.

Pour Extrait Conforme

Daniel LEVEL

Président du Syndicat Intercommunal